

Nous encourageons
l'efficacité
énergétique!



Commune
de Lutry



Nos subventions 2020 pour vos initiatives responsables

Informations et conditions sur www.lutry.ch/eco-watt



Installation de panneaux solaires thermiques

- › 50% de la subvention cantonale
- › Max CHF 2'000.-



Établissement d'un bilan énergétique du bâtiment CECB® Plus

- › Jusqu'à 50% de la subvention cantonale
- › Max CHF 750.-



Remplacement du boiler électrique par un équipement CE-PAC

- › Remplir les conditions EFFIBOILER
- › Max CHF 500.-



Achat d'équipements électroménagers* A+++

- › 20% du prix d'achat en remplacement d'un équipement existant de plus de 10 ans
- › Max CHF 300.-



Achat d'un vélo à assistance électrique

- › 10% du prix d'achat
- › Max CHF 300.-

* Frigo, congélateur, lave-linge, lave-vaisselle.